





« - Et quelle musique préférez-vous ?

- Oh, la musique allemande, celle qui porte à rêver ».

1<sup>ère</sup> rencontre entre Léon et Emma, Flaubert, *Madame Bovary*

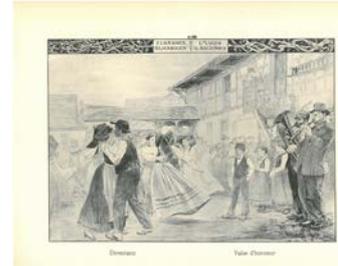
En Alsace, terre de brassage où le sentiment régional est profondément ancré, la musique joue, plus qu'ailleurs peut-être, un rôle identitaire et fédérateur. Chorales, fanfares, harmonies, chansons de rue, cloches ou orgues construisent un tissu d'une intensité rare.

## Harmonies, chorales et associations musicales

Avec la Révolution française et ses mouvements de foule, la musique s'installe sur une place publique devenue tribune politique. Les régimes successifs l'utilisent abondamment pour véhiculer leurs idées, leur image ou rallier la population. En 1794, **Ignace Pleyel\*** compose, pour célébrer l'anniversaire de la fin de la monarchie constitutionnelle, un opéra révolutionnaire intitulé *La Révolution du 10 août 1792\** ou *le tocsin allégorique*. Sept cloches, confisquées à la Révolution, réintègrent la cathédrale à cette occasion ; elles y sonneront pour cet opéra.

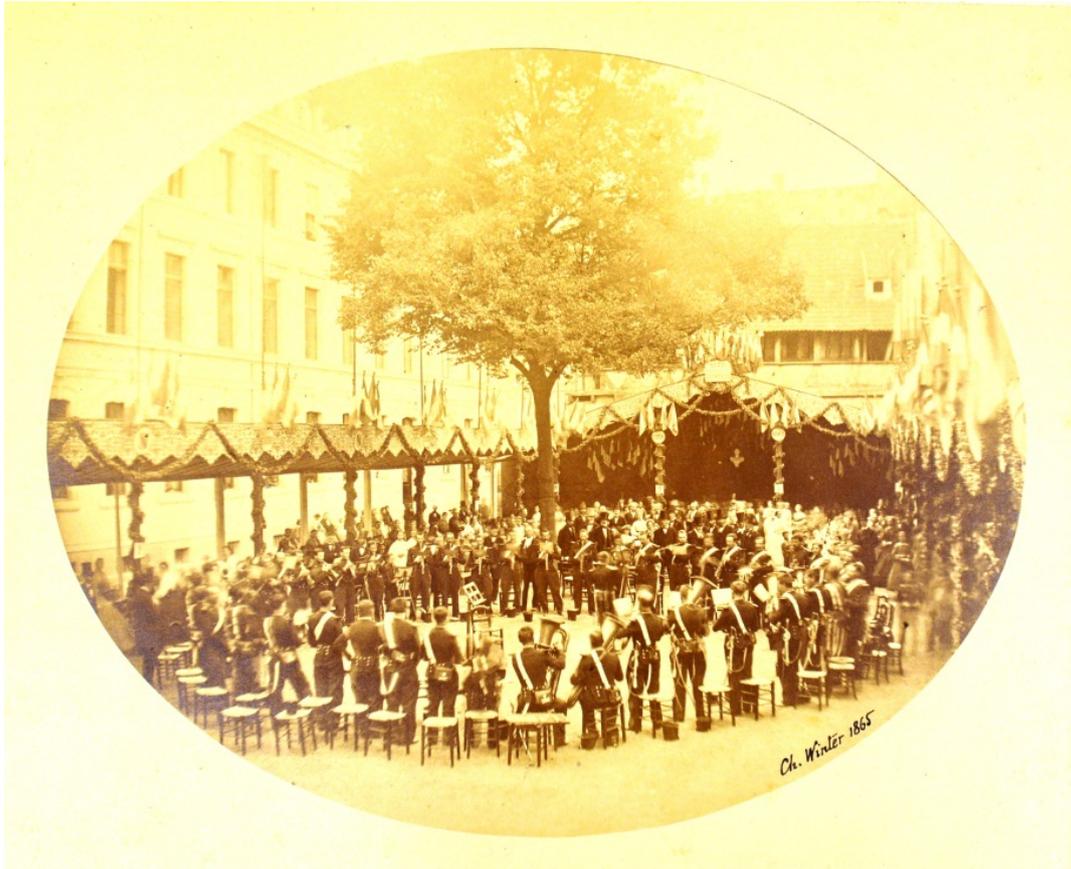
Issues d'une lente évolution qui remonte à la Renaissance, les **harmonies\*** occupent une place majeure dans la culture alsacienne. Jusqu'aux années 1820, **fanfares\*** et harmonies sont l'apanage de la Garde Nationale et des sapeurs-pompiers. Elles s'implantent progressivement dans le monde ouvrier et rural, rassemblant leurs membres dans une culture commune et développant un sentiment d'appartenance. Dans le Bas-Rhin, les premières harmonies s'établissent à Sarre-Union (1830) et Marckolsheim (1835). Leur nombre croît rapidement. Elles rythment la vie quotidienne.

### Le Messti Une spécificité alsacienne



Charles Spindler, valse d'honneur,  
32x44,5 cm, ADBR, 1 FI 7/58

Le messti est une fête traditionnelle alsacienne se tenant une fois par an, où le folklore local est caractérisé par les costumes, la musique et les danses traditionnelles. Dans certaines régions, on le nomme également Kilb ou Kirbe. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est la fête la plus attendue de l'année et se tient au début de l'automne, après la saison des moissons. La journée débute avec un verre de vin et quelques charcuteries, et se poursuit par une messe célébrée à l'église ou au temple. À midi, un grand banquet a lieu au centre du village ; puis les convives forment un cortège dirigé par le maître de cérémonie, suivi des filles et garçons d'honneur qui ouvriront le bal. Après un arrêt devant la maison du maire où est dansée la valse d'honneur, on rejoint le lieu de la fête (souvent devant l'auberge du village). La soirée est alors une suite de danses, ponctuée de jeux d'adresse, où vin et bière coulent à flots.



Photographie d'une fanfare par Charles Winter, 1885, ADBR, Fi Vrac 41.

Les années 1830 marquent l'avènement des **Orphéons\***, aussi appelés *sociétés chorales* ou *sociétés orphéoniques*. Ces chorales essentiellement masculines, constituées des classes moyennes, populaires et ouvrières sont financées par la mairie ou l'entreprise. Elles annoncent les futures *Volksvereine* et *Musikvereine* d'après 1870. Ce mouvement festif et musical de masse cherche à fédérer et à éduquer le peuple autour de valeurs communes. L'annexion de l'Alsace divise ces sociétés musicales, chacune d'entre elles se revendiquant désormais de la France ou de l'Allemagne. Un écrit retrouvé par la FSMA<sup>1</sup> sur l'histoire de la fanfare « Vogesia Sellenick » de Strasbourg, illustre bien l'antagonisme existant<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace. *Alsace, terre de musique et de musiciens. Volume 1 : Premiers regards sur deux siècles de musique en amateur*, FSMA, 2014.

<sup>2</sup> Dans la citation, Sambre et Meuse se réfère à la chanson « Le régiment de Sambre et Meuse » écrite en 1879 par Robert Planquette et Paul Cezano, qui fait référence à l'armée de la Révolution Française principalement commandée par le général Hoche.

*Si le but avoué était la culture de la bonne musique, elle s'est tracé, secrètement, un autre devoir auquel elle n'a jamais failli : entretenir l'amour de la patrie perdue, parmi les jeunes gens surtout [...] C'est aussi en répondant à des provocations d'officiers allemands qui, à l'aide de deux musiques militaires, essayèrent de troubler par des marches d'Outre-Rhin un de ses concerts publics au petit Broglie en 1910, qu'elle fit entendre et applaudir à deux reprises « Sambre et Meuse » et obtint ainsi que les musiciens militaires allemands fussent hués.*

Plusieurs sources<sup>3</sup> nous montrent que malgré la présence allemande, les chants patriotiques français sont bien vivants chez la population. Souvent utilisés pour les dictées d'école, on remarque que les chants pastoraux sont en allemand, les chants patriotiques en français. La musique est bel et bien un outil politique.

## Musique, administration, enjeux

Se faire entendre dans la rue permet montrer son existence, de s'affirmer. Le morceau choisi sert l'ordre social et moral : fanfares et harmonies, instrumentalisées par le pouvoir, le sont désormais par les entreprises et les municipalités.

À la même période, se développent les grands rassemblements et surtout les concours musicaux qui donnent du prestige aux musiciens, à leur société, mais également à l'entité qu'ils représentent. Après la guerre, ces sociétés chorales sont aussi un moyen de "promouvoir" l'Alsace française et de célébrer les retrouvailles avec cette région longtemps allemande.

<sup>3</sup> Archives des familles Schell et Voegelé de Mutzig, cahiers de chants et textes divers en allemand et français entre 1879 et 1909, ADBR, **100 J 427** / Recueil de chansons en allemand et en français, 1840, ADBR, **143 J 50**.

### **Cloches et orgues au service de l'effort de guerre.**

En 1917, les autorités allemandes réquisitionnent pour l'industrie de guerre les montres\* en étain de toutes les orgues allemandes ou sous domination allemande, à l'exception de celles présentant un « intérêt culturel » comme les Silbermann) afin de faire face à la pénurie de matière première dans l'industrie de l'armement. Le procédé sera repris lors de la Seconde Guerre mondiale, surtout en Alsace réintégrée au Reich et soumise à la législation allemande. Pendant l'entre-deux guerres puis à la fin des années 1940, l'État français lance un plan de reconstruction et beaucoup de villes et villages en bénéficient pour l'achat ou la réparation de leur orgue ou de leurs cloches. La loi du 18 juin 1948 annonce la mise en place d'une véritable politique de reconstruction et d'aménagement par l'intermédiaire des associations syndicales et sociétés coopératives de reconstruction, comme la Société coopérative de reconstitution mobilière des églises et édifices religieux catholiques du Bas-Rhin.

Dans le même temps, la musique des fanfares, harmonies et sociétés chorales bien établies s'oppose à celle, considérée comme plus douteuse, des gens du voyage et des chanteurs de rue. Plusieurs articles issus des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, du *Journal d'Alsace-Lorraine*, ou encore de *L'Alsacien*<sup>4</sup> montrent que ces derniers sont souvent tenus responsables des troubles dans la rue, que ce soit par le bruit engendré ou le contenu des chansons. Si le XIX<sup>e</sup> siècle marque le début d'un développement sans précédent de l'activité musicale et chansonnière ambulante, il s'ensuit un durcissement de la réglementation.

Les répertoires, initialement constitués de cantiques, s'ouvrent de plus en plus aux chansons grivoises et bachiques, mais surtout aux complaintes inspirées des faits divers. Le XIX<sup>e</sup> siècle est donc jalonné de lois destinées à accroître le contrôle de ces musiciens des rues : interdiction de certaines chansons, délivrance d'un carnet d'autorisation sur présentation d'un certificat de bonnes vie et mœurs, emplacements délimités, etc. Ces mesures sont cependant difficiles à appliquer, les musiciens ayant généralement la faveur du public.

Ces petits métiers, qui contribuent à maintenir une certaine paix sociale, surtout chez les plus pauvres et en temps de guerre, prolifèrent jusqu'en 1940. Les années d'après-guerre marqueront le début d'un long déclin pour la musique des rues, désormais extrêmement contrôlée.

## Musique savante, musique sacrée

Avant la Révolution, Strasbourg possède l'un des meilleurs orchestres de France, probablement le deuxième après l'Orchestre de la Ville de Paris. Symboles de cette splendeur, les maîtres de chapelle\* prestigieux de la cathédrale de Strasbourg que sont François-Xavier Richter\* et Ignace Pleyel, ont permis le rayonnement musical de la ville en attirant de nombreux artistes. Le dernier s'emploie ainsi à défendre la musique de la cathédrale, transformée en Temple de la Raison par la Révolution. Afin de préserver la richesse de la musique à la cathédrale, Ignace Pleyel écrit au Directoire de district de Strasbourg<sup>5</sup> :

---

<sup>4</sup> « Modernisons ! Francisons ! » dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 15.09.1923 / « Chanson des rues et des bois... » dans *Journal d'Alsace et de Lorraine*, 29.01.1925 / « Skandal auf offener Strasse » dans *L'Alsacien*, 30 décembre 1929, ADBR, **365 D 53**.

<sup>5</sup> *Mémoire sur la Musique de la Cathédrale à Messieurs les administrateurs composant le Directoire du District de Strasbourg*, Ignace Pleyel, ADBR, **133 L 222**.

*Tout ce qui a servi essentiellement à édifier le peuple, à remplir le cœur des fidèles de sentiments touchants et purs, à élever l'âme d'un Etre pensant et sensible au-dessus de la sphère terrestre, sera conservé. Sous l'emprise de la liberté toutes les institutions sages et bonnes seront maintenues, seront améliorées s'il le faut. [...] La Musique a de tout temps [...] été regardée comme faisant une partie essentielle du culte, adaptée à la sainteté du lieu et de son objet, elle prépare nos cœurs aux impressions douces et bienfaisantes de la religion, elle calme les passions, elle les enchaîne, elle fixe notre attention. Tantôt elle célèbre les mystères de la religion, tantôt elle peint, elle caractérise les vertus bienfaisantes et sublimes de son divin auteur ; tantôt elle exprime ses souffrances et ses douleurs, tantôt elle chante son triomphe et annonce la grandeur, la Majesté, la toute-puissance du Dieu que nous révérons. [...] Outre ce noble emploi de la Musique pour service d'édification aux fidèles, il est encore une considération qui milite puissamment pour la conservation de la Musique. La chapelle de la cathédrale entretient un bon orchestre qui a joui jusqu'ici d'une réputation méritée, et qui est compté pour un des meilleurs de tout le Royaume. Vous jugerez, Messieurs, qu'il n'est pas différent pour une grande ville, ouverte aux étrangers, que les beaux-arts y fleurissent et qu'il s'y trouve de bons maîtres en tout genre, dont les talents distingués puissent engager les étrangers, pères de famille, à y envoyer leurs enfants pour leur procurer une bonne éducation.*

Avec la Révolution, le rayonnement strasbourgeois décline et les meilleurs musiciens quittent la ville pour Paris. La charge de maître de chapelle de la cathédrale est dévolue à des musiciens allemands ; dès lors, le choix entre musique française et musique allemande devient un dilemme récurrent. De nombreux artistes allemands s'installent en Alsace, mais leurs élèves potentiels préfèrent se tourner vers Paris. Ces musiciens allemands permettent toutefois

### **François-Xavier Richter** **Maître de chapelle**



François-Xavier Richter est né le 1<sup>er</sup> décembre 1709 à Holleschau en Moravie. Sa jeunesse est très peu connue et on ne trouve sa trace qu'en 1724 au collège de Jésuites de Hradisch où il étudie le chant et le violon. Sa trace sur perd jusque 1737 où ses talents de compositeur sont reconnus en Bavière (Ettal et Kempten). L'analyse de ses œuvres révèle des influences de Johann Joseph Fux et Antonio Caldara, maître de chapelle à Vienne où il a probablement séjourné. En 1746 il rejoint l'orchestre de Mannheim dirigé par Johann Stamitz fondateur de l'**École de Mannheim**\*. Il y écrit la plupart de ses œuvres (symphonies, concertos, quatuors, sonates) largement édités à travers l'Europe. Bien avant Joseph Haydn, il est considéré comme l'un des fondateurs du quatuor classique. En 1769, il prend la succession de Joseph Garnier comme maître de chapelle de la cathédrale de Strasbourg. Il écrit alors ses principales œuvres religieuses, dont les représentations jouissent de l'excellente qualité du chœur, de la tribune et du corps de musiciens dont il dispose. En 1785, il demande à Ignace Pleyel, élève de Haydn, de le seconder dans sa tâche, avant de lui succéder à sa mort en 1789.

un certain renouveau : les sociétés de chant sont de plus en plus nombreuses, l'opéra allemand éclipse l'opéra français et le conservatoire, fondé en 1855, occupe une place centrale dans la vie musicale strasbourgeoise. L'Alsace est aussi une terre où l'opéra, la musique symphonique et la musique de chambre ont une place privilégiée, résultat d'une tradition vivace. En effet, Strasbourg attire de très nombreux compositeurs tels que Berlioz, Liszt, Mozart, Wagner ou encore Poulenc et Casals, pour ne citer qu'eux...

Après l'annexion, l'activité musicale est totalement imprégnée du modèle allemand et le conservatoire devient l'un des plus importants de la région. Grâce à cette influence, l'Alsace conserve et développe depuis 1870 cette tradition musicale forte.

Enfin, si la musique sacrée a pu fleurir, c'est aussi grâce au talent des facteurs d'orgue alsaciens, dont le plus célèbre est Jean-André Silbermann. Né à Strasbourg en 1712, il reprend à la mort de son père l'entreprise familiale et devient l'un des meilleurs facteurs d'orgue de son temps. Parmi les 57 orgues réalisées, seulement 10 sont encore conservées (une vingtaine d'autres le sont en partie), notamment l'orgue de l'église Saint-Thomas de Strasbourg, ou du prieuré de Saint-Quirin. L'Alsace reste, aujourd'hui encore, la région où les orgues sont le plus présentes en France.

L'Alsace est un pays chantant, où s'entremêle une guirlande de voix, de fanfares, de sons d'orgues et de cloches. Ce mouvement souterrain, entretenu par une grande ferveur populaire, est encore parmi les plus vifs de France et constitue l'une des traditions les plus vives du folklore alsacien.

**Émile Waldteufel**  
**Compositeur alsacien**



*Charles Émile Lévy Waldteufel naît à Strasbourg le décembre 1837. Issu d'une lignée qui trouve ses racines chez les musiciens ambulants, il est le plus connu des compositeurs de sa famille. En 1844, sa famille rejoint Paris où il est inscrit dans la classe de piano du Conservatoire et où ses camarades sont Jules Massenet et Georges Bizet. Il jouit d'une reconnaissance particulière grâce au soutien de l'impératrice Eugénie, et devient directeur de la musique et de la danse à la cour impériale, ainsi que pianiste attiré de l'impératrice. En 1874, il se rend en Grande-Bretagne à la demande du prince de Galles, où la reine Victoria salue son talent. En 1882 la Valse des patineurs le place sur le devant de la scène internationale. Son œuvre est extrêmement prolifique et comporte principalement des danses (valse, polka, mazurka). Après sa mort le 12 février 1915, ses cendres sont déposées au cimetière du Père-Lachaise. Compositeur de génie, il est souvent oublié par la postérité au profit de Jacques Offenbach.*

## Glossaire

**10 août 1792** : Prise des Tuileries par la Commune de Paris qui marque la fin de l'Assemblée législative et de la monarchie constitutionnelle. Elle est considérée comme la deuxième plus grande journée révolutionnaire après le 14 juillet.

**École de Mannheim** : Formée vers 1750 par le compositeur Johann Stamitz, directeur de la *Mannheimer Hofkapelle* (Chapelle princière de Mannheim), considérée comme l'orchestre le plus réputé et le plus talentueux d'Europe jusque 1778. L'école de Mannheim est déterminante dans l'évolution musicale et introduit le classicisme viennois grâce à son style nouveau : l'accent est mis sur la ligne mélodique et non sur l'harmonie, ainsi les accords sont simplifiés et la basse continue si caractéristique du baroque, disparaît.

**Fanfare** : ensemble musical composé d'instruments de la famille des cuivres.

**François-Xavier Richter** : 1709-1789. Compositeur d'origine morave, il arrive à Strasbourg en 1769 pour occuper le poste de maître de chapelle de la cathédrale. Sa réputation est déjà établie en Europe grâce à ses 69 symphonies qui ont largement contribué à l'évolution de la musique baroque vers le classicisme et, à terme, le romantisme.

**Harmonie** : ensemble musical rassemblant des instruments de la famille des bois (flûtes, hautbois, bassons), des cuivres (trompettes, cors, trombones à coulisse, ...) et des percussions (timbales, batteries, carillons...)

**Ignace Pleyel** : 1757-1831. Compositeur autrichien naturalisé français, il devient en 1784 directeur de la musique de la cathédrale de Strasbourg avant d'être nommé maître de chapelle après la mort de François-Xavier Richter en 1789. Sous la Terreur, il compose *La Révolution du 10 août ou Le Tocsin allégorique*, preuve de sa foi républicaine (à cause de ses origines autrichiennes, il a longtemps été considéré comme suspect). Aujourd'hui connu pour la gamme de pianos qu'il a créée, Ignace Pleyel est souvent considéré comme l'un des compositeurs les plus influents de son temps.

**Maître de chapelle** : terme qui désigne une personne chargée, dans un cadre religieux chrétien, d'enseigner, de faire entendre la musique et de composer des partitions polyphoniques au sein de la « chapelle musicale » d'une église.

**Montre** : jeu d'orgue qui constitue la partie visible de l'instrument, ce sont les tuyaux qui sont le plus soigné et sujets à des décorations. De manière générale, ils sont réalisés en étain riche (90 à 95%) ce qui leur donne un aspect brillant.

**Musique savante** : aussi appelée « grande musique », désigne généralement l'ensemble de la musique classique, c'est-à-dire une musique écrite et structurée, à la différence des musiques traditionnelles et populaires.

**Orphéon** : mouvement festif fondé par le compositeur et pédagogue Guillaume-Louis Bocquillon dit Wilhem en 1833. Il se compose de chorales masculines soutenues, financées par les entreprises ou les municipalités et formées de chanteurs issus des classes moyennes ou populaires.

## Bibliographie sélective

ANDRES Gabriel, « Musikleben im Elsass gestern und heute » dans *Almanach Saint Joseph*, 2011.

BELLAMY Olivier, « Voyage en Alsace : l'exception musicale. Le dossier » dans *Le monde de la musique*, n°298, 2005.

CORBIN Alain, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Albin Michel, 1994

GEYER Myriam, *La vie musicale à Strasbourg sous l'empire allemand (1871-1918)*, Strasbourg, Publication de la Société savante d'Alsace, 1999.

LETERRIER Anne-Sophie, « Musique populaire et musique savante au XIX<sup>e</sup> siècle. Du "peuple" au "public" », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 19, 1999.

MEYER-SIAT Pierre, « Les orgues de Strasbourg en 1917 » dans *Annuaire de la Société des amis du vieux Strasbourg*, 1984.

MOYENCOURT Arnaud, « La grande histoire des musiciens-chanteurs de rues en France », *Revue de l'A.A.I.M.M.*, 2009.

RICHARD Bernard, « Les cloches de France sous la Seconde Guerre mondiale » dans *Patrimoine campanaire*, n°69, 2012.

*Alsace, terre de musique et de musiciens. Volume 1 : Premiers regards sur deux siècles de musique en amateur*, FSMA, 2014.

*La musique en Alsace hier et aujourd'hui*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'est, Librairie Istra, 1970.

*Les Silbermann, histoire et légendes d'une famille de facteurs d'orgue*, Archives de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, 2007.

« La musique en Alsace », dans *Vivre en Alsace* n°13, 1985.

## Textes sélectionnés pour les lectures

- 1- Lettre du curé de Rantzwiller, 5 août 1862, ADBR, 1 V 470.
- 2- Lettre du curé de Sélestat, 6 octobre 1877, ADBR, 1 V 498.
- 3- Expertise de l'orgue de Saint Pierre le Jeune par Jean-André Silbermann, 25 juin 1725, ADBR, 6 E 41/43.
- 4- Extrait du *Journal d'Alsace et de Lorraine*, « Chansons des rues et des bois ... », 29 janvier 1925, ADBR, 365 D 53.
- 5- Extrait du *Journal d'Alsace et de Lorraine*, « Chanteurs allemands », 13 juin 1935, ADBR, 365 D 53.
- 6- Extrait du journal *L'Alsacien* « Skandal auf offener Strasse », 30 décembre 1929, ADBR, 365 D 53.
- 7- Plaintes des commerçants de la place Kléber, 12 juillet 1926, ADBR, 365 D 53.
- 8- Lettre au préfet pour avoir l'autorisation de jouer dehors, 27 janvier 1939, ADBR, 365 D 53.
- 9- Inventaire après décès de François-Xavier Richter, ADBR, 6 E 41/872.
- 10- Carnet délivré aux musiciens et chanteurs ambulants (10 décembre 1866) et Arrêté municipal de la ville d'Obernai (6 février 1865), ADBR, 414 D 2159 et 15 M 199.
- 11- Lettre de dommages de guerre, 25 juin 1947, ADBR, 444 D 277.
- 12- Autorisation du préfet (24 avril 1856) et article de presse (29 mars 1857) pour le festival des sociétés chorales, ADBR, 3 M 189 et 3M 1152.
- 13- Lettre de la société chorale Concordia afin de répéter, 20 février 1862, ADBR, 3 M 934.
- 14- Discours nazi « Weltauschaung und Musik – La conception du monde et la musique », 23 septembre 1941, ADBR, 100 J 526.
- 15- Discours sur la musique de la cathédrale par Ignace Pleyel, 1791, ADBR, 133 L 222.
- 16- Le messti en Alsace, ADBR, 1 Fi 7/49.50.
- 17- Lettre des sapeurs-pompiers afin de pouvoir se produire, 13 février 1860, ADBR, 3 M 932.
- 18- Extrait de *L'Intransigeant* « Le printemps chante... », 13 avril 1925, ADBR, 365 D 53.

*De nombreuses autres sources sont disponibles en salle de lecture des Archives...*

## Crédits

**Sélection des sources** : Jérémy Arbogast, Marie Collin, Morgan Huel.

**Transcription, traduction** : Jérémy Arbogast, Marie Collin, Marie-Ange Duvignacq, Morgan Huel, à l'exception du texte suivant :

- Inventaire après décès de François-Xavier Richter, ADBR, 6 E 41/872, par Jean-Michel Wendling.

**Rédaction** : Marie Collin, Morgan Huel, sous la direction de Pascale Verdier.

**Lecture** : Catherine Javaloyès (compagnie Le Talon Rouge), Petra Weimer.

**Clarinete et mise en musique** : Sylvie Brucker.

**Crédit photographique** : Morgan Huel / CD 67

## Remerciements

La Direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire remercie les organismes qui ont aidé à l'organisation des lectures d'archives et notamment :

Aimé Bastian, directeur de l'école de musique de Bischheim

Pierre Boulay, directeur de l'Association Patrimoine Neuwiller

Céline Corbières-Sigrist, Responsable du relais BDBR de Villé et Coordinatrice du territoire Sud

Myriam Dhume-Sonzogni, responsable du point lecture de Neuwiller-la-Roche

Sonja Fath, directrice du CIP « Maison Rurale de l'Outre-Fôret » à Kutzenhausen

Martine Fleith, directrice de l'ADIAM

Nadine Lesage, directrice de la médiathèque de Rosheim

Sandrine Lombard, adjointe au maire de Neuwiller-les-Saverne

Sylvain Marchal, conseiller artistique de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (FSMA)

René Reiss, enseignant, rédacteur de la *Chronique neuwilloise*

Emmanuelle Thomann, directrice du CIP « La Villa » à Dehlingen

# Illustrations

**ELSSASCHER BILDERBOGEN** \* **IMAGES ALSACIENNES**

Herausgeber: Ch. Spindler 43 Saffler  
Redaktion: Ch. Spindler, St. Leonhard bei Oberrohrheim

Redaction: Charles Spindler, Saint-Léonard par Obernai - Alsace  
Typotypie: Jules Manias - Strasbourg

**Das liet vom armen Pauer.**

**Complainte du pauvre paysan.**

Das isch numme jetz der Schatte  
Was mir andre lide mian :  
S'mögt eim frei si's Härz abgwappe  
We wes bin ihm übermullt  
Hätt me numme Hosrn Kittel  
B'setzt es käm'i üsen Spitel  
Wärs no gurt un schirmte noch.

Das isch numme jetz der Schatte.  
Was mir andre lide mian:  
S'mögt eim frei si's Härz abgwappe.  
We wes bin ihm übermullt.  
Hätt me numme Hosrn Kittel.  
B'setzt es käm'i üsen Spitel.  
Wärs no gurt un schirmte noch.

Stummt die Hann über d'Wübel,  
Hüess der Wirt schon al is feld,  
Schwitz er dert so jauners Cabel  
Eis d' brandschwarz' flacht infält;  
Es maq' schmerz' oder raganä,  
Was mer si darab mächt b'segau.  
Schwaibel; schwieg still, es schadh' d' d' er mit.

Et ce n'est qu'une vaine ombre  
à côté de nos autres douleurs.  
Son cœur est prêt à se rompre  
quand on rumine toutes ces  
souffrances.  
Plût à Dieu que nous eussions  
des chausses et des vestes ;

1 5 2 1

C. Spindler '05

## Das liet vom armen Pauer

Das isch numme jetz der Schatte

Was mir andre lide mian :

S'mögt eim frei si's Härz abgwappe

We wes bin ihm übermullt

Hätt me numme Hosrn Kittel

B'setzt es käm'i üsen Spitel

Wärs no gurt un schirmte noch.

## La complainte du pauvre paysan

Et ce n'est qu'une vaine ombre à côté de nos autres douleurs.

Son cœur est prêt à se rompre quand on rumine toutes ces souffrances.

Plût à Dieu que nous eussions des chausses et des vestes ;

Das Liet vom armen Pauer - La complainte du pauvre paysan. *Elsasser Bilderbogen - Images alsaciennes.*

Tiré de J.B. Weckerlin, *Chansons populaires d'Alsace*. Illustration par Charles Spindler

ADBR 1 Fi 7/34



« Excursion's Tyroler von der Harmonie militaire » paroles et musique, 1875 (F.A. Weig et Garry, lith. Levy, Strasbourg, ADBR, 1 Fi 21.

### Excursion's Tyroler

Vun der Harmonie Militaire vun  
22<sup>ten</sup> August 1875

Oh wie luschi sinn mer do  
Un wie sinn mer herzli froh'  
Denn d'Harmonie militaire  
Gibt sich hitt e festli's Air.  
So en Usflug alle Jahr  
Schribt sich jeder hinter's Ohr  
Denn diss wurd niemol verletzt  
So wie d'Societeet isch b'setzt

Unser Präsident Herr Roth  
Macht uns danze wie am Droth  
Der Herr Grillet, unser Chef.  
Fiehrt uns nur zuem beschde Tref  
D'r Meyer, Ammannund der  
Schatz  
Die hann am Tisch de beschde  
Platz  
Wenn sie blose isch's Kein  
Gschpass  
Jeder hett de greeschde Bass



Elsässische Volkslieder - Strassburg  
(Fischbach) - 1913. Traduction en  
alsacien de chansons allemandes  
ADBR, 24 Fi.

Diocèse de Strasbourg  
 Paroisse  
 de  
 St-GEORGES.

Schlestadt, le 6 Octobre 1877.

Monsieur le grand vicaire



La dernière session eut lieu l'autre jour de la fédération des cloches de Schlestadt, qui est protestante comme son mari. C'est la population y prit part. A cette occasion j'eus à soutenir un véritable assaut pendant deux jours. On voulait me forcer d'accorder la sonnerie de notre église pour cette cérémonie funèbre, qui devait prendre des proportions si grandioses. J'ai résisté à toutes les instances et à toutes les menaces. Dimanche dernier j'ai eu l'honneur de la chaire après le culte. Sa messe rétrospective imprévisible; et tout était dit, le silence le plus absolu régna depuis sur toute la ligne.

Mais il est à craindre que les protestants ne réclament dorénavant d'autant plus impérieusement la messe de l'ancienne église des Recollets, pour avoir une touraille où ils puissent loger des cloches. Quoiqu'il en soit, j'ai la satisfaction d'avoir fait mon devoir sans faiblesse, ce qui était d'autant plus difficile que M<sup>r</sup> Fritsch avait autrefois accordé la sonnerie dans pareille circonstance, précédant tout ce qui se passe en ce genre de représentation dans la circonstance actuelle.

Diocèse de Strasbourg  
 Paroisse  
 St-GEORGES

Il est à regretter que il ne y ait pas, aujourd'hui encore, assez d'impudence de conduite pour le clergé dans pareils cas. C'est je s'en apprendra que dans une paroisse voisine tout catholique, mais restée hors de tout contact, la sonnerie de l'église a été accordée dernièrement pour une cérémonie protestante. Quelle impudence cette désobéissance dans la paroisse de St-Georges, un fait, elle ne peut produire sur ses populations? On dit bien que la cloche dite "de la bourgeoisie" peut être sonnée à toute occasion. Mais s'il en est ainsi, toutes les cloches de notre église pourraient être mises en branle à n'importe quel enterrement, parce que toutes servent à des usages profanes dans certaines circonstances. D'après ce raisonnement, j'aurais dû me résigner, en refusant la sonnerie pour l'enterrement de M<sup>r</sup> Hellig. En tout cas je suis sûr de savoir à quoi m'en tenir dorénavant.

Agnez, Monsieur le grand vicaire, l'assure de mes sentiments de respect et d'affection dévouée.

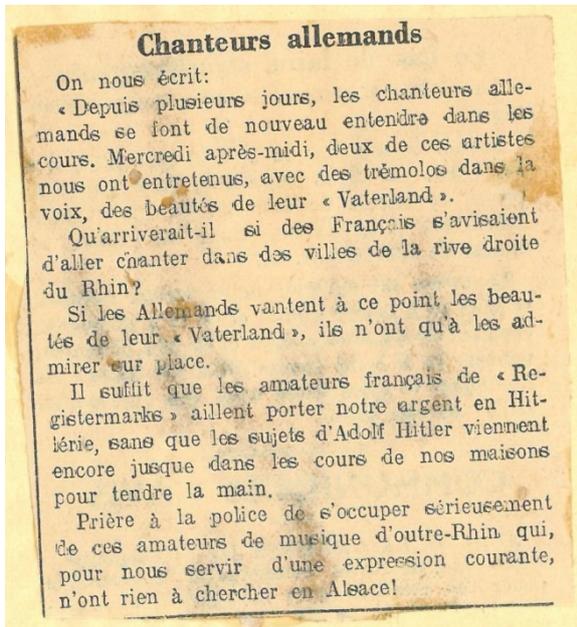
Trépoles A.B.

curé de St-Georges.

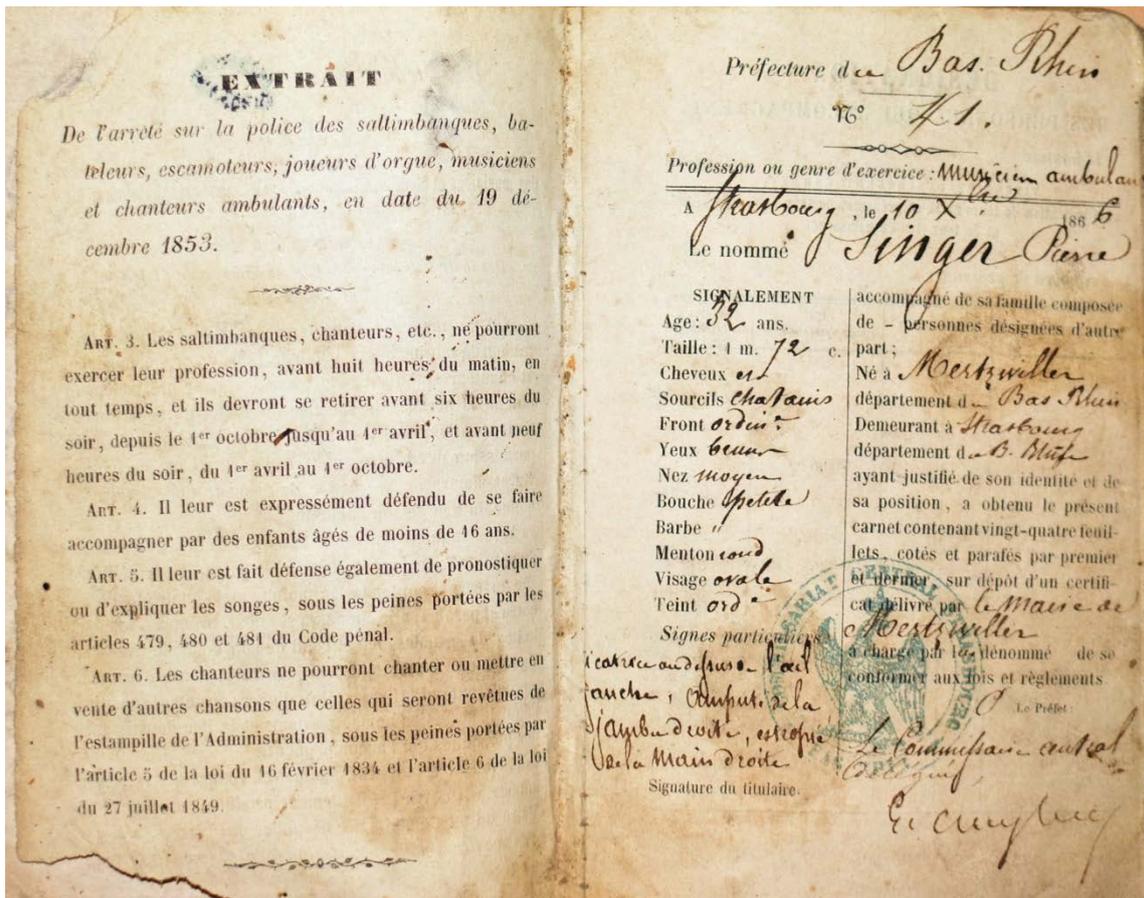
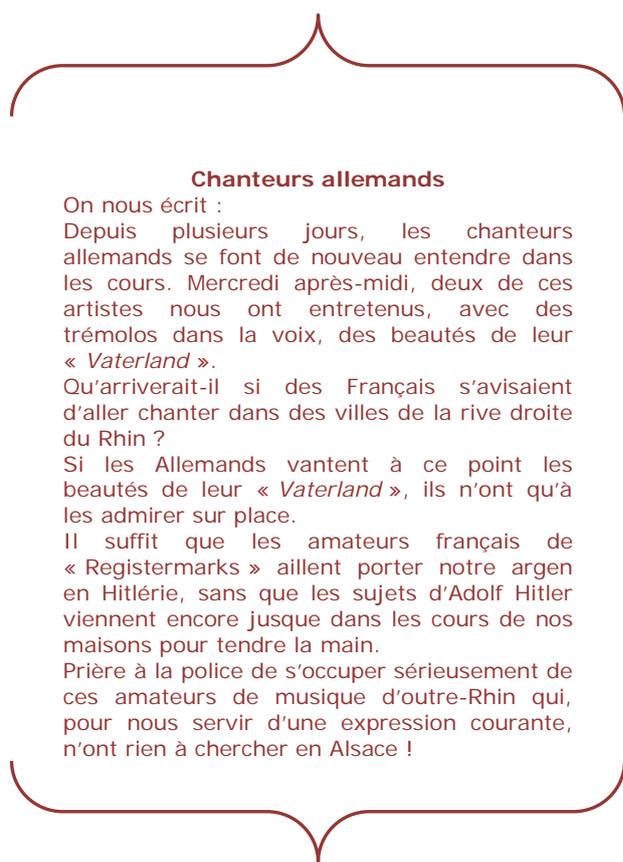
Monsieur le grand vicaire,

Samedi dernier eut lieu l'enterrement de la femme du Maire de Schlestadt, qui est protestante comme son mari. Toute la population y prit part. A cette occasion j'eus à soutenir un véritable assaut pendant deux jours. On voulait me forcer d'accorder la sonnerie de notre église pour cette cérémonie funèbre, qui devait prendre des proportions si grandioses. [...] Quoi qu'il en soit, j'ai la satisfaction d'avoir fait mon devoir sans faiblesse, ce qui était d'autant plus difficile que Mr Fritsch avait autrefois accordé la sonnerie dans pareille circonstance, précédent dont on n'a pas manqué de se prévaloir dans la circonstance actuelle. [...] Mais s'il en est ainsi toutes les cloches de mon église pourraient être mises en branle à n'importe quel enterrement, parce que toutes servent à des usages profanes dans certaines circonstances.

Lettre du curé de Sélestat à l'évêque de Strasbourg, ADBR, 1 V 498.



Extrait du journal d'Alsace et de Lorraine, 25 janvier 1925, ADBR, 365 D 53.



Extrait de carnet délivré aux musiciens ambulants, 1866, ADBR, 414 D 2159

PRÉFECTURE  
DU BAS-RHIN.

7250927  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

5.° Division.

N.° 100.

36.

NOUS PRÉFET DU BAS-RHIN;

Vu notre arrêté en date du 19 décembre 1853 relatif à la police à exercer à l'égard des saltimbanques, bateleurs, escamoteurs, joueurs d'orgue, musiciens ambulants et chanteurs.

Vu la demande du S.<sup>r</sup> *Zepp (Michel)*  
*natif de Neipertsmilla*

en autorisation *d'exercer sa profession*  
*de crochete sur les places publiques.*

Considérant que, des renseignements recueillis, il résulte que le pétitionnaire présente des garanties d'ordre et de moralité:

Accordons au S.<sup>r</sup> *Zepp (Michel)*.

la permission d'exercer sa profession dans le département à l'exception de la ville de Strasbourg.

Le permissionnaire devra se conformer aux prescriptions de notre arrêté du 19 décembre 1853 dont extrait est imprimé à la suite.

Fait à Strasbourg, le 7 8<sup>bre</sup> = 1854

ARCHIVES  
DU BAS-RHIN

POUR LE PRÉFET :

*Le Secrétaire général* *compiègne*  
*Le Conseil de Réf. Délégué*  
*F. Mesthan*

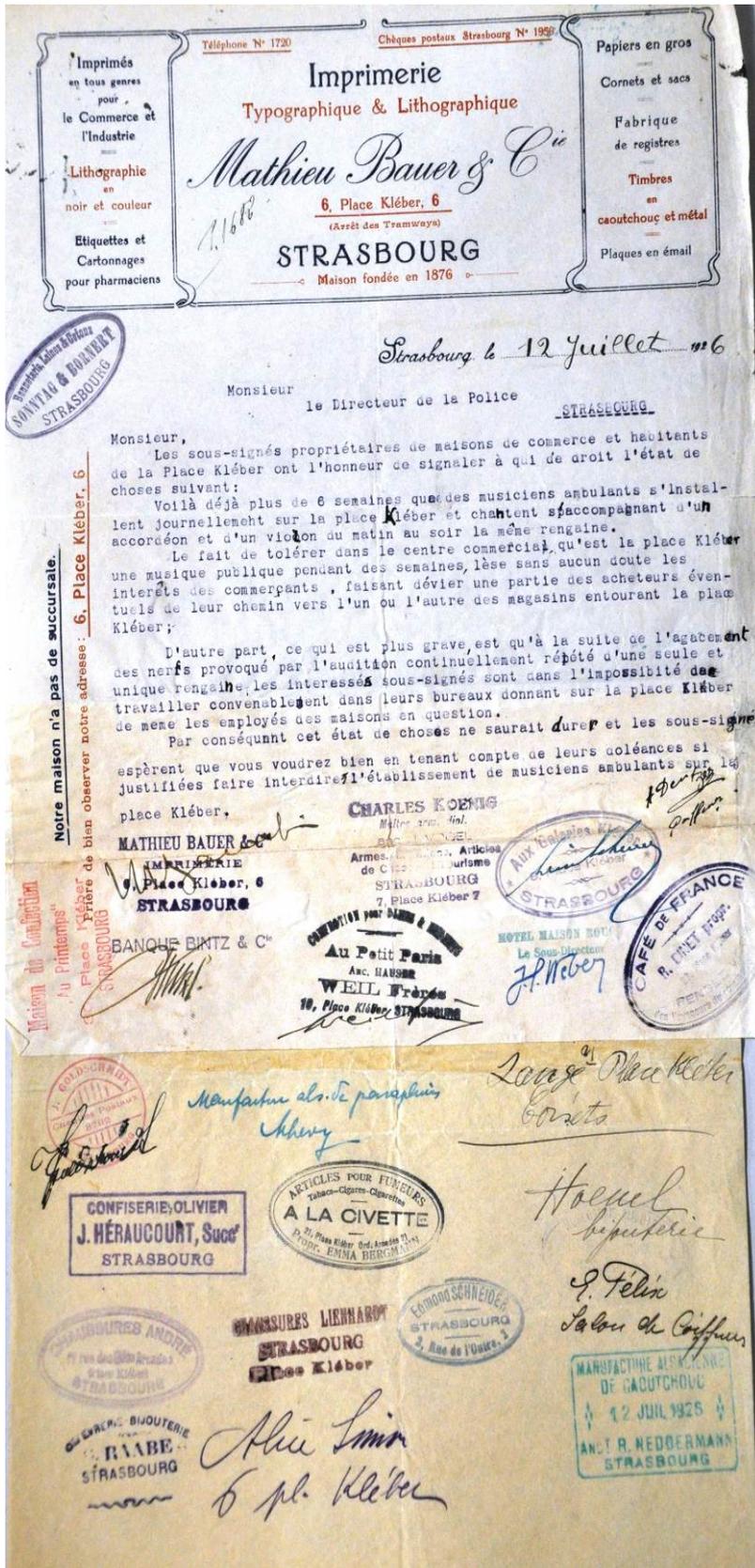


Strasbourg.

EXTRAIT

Impr. adm. de V.° Berger-Levrault et Fils.

Document d'autorisation de se produire, 1854, ADBR, 15 M 199.



Voilà déjà plus de 6 semaines que des musiciens ambulants s'installent journellement sur la place Kléber et chantent s'accompagnant d'un accordéon et d'un violon du matin au soir la même rengaine.

Le fait de tolérer dans le centre commercial qu'est la place Kléber une musique publique pendant des semaines, lèse sans aucun doute les intérêts des commerçants, faisant dévier une partie des acheteurs éventuels de leur chemin vers l'un ou l'autre des magasins entourant la place Kléber ;

D'autre part, ce qui est plus grave est qu'à la suite de l'agacement des nerfs provoqué par l'audition continuellement répétée d'une seule et unique rengaine, les intéressés sous-signés sont dans l'impossibilité de travailler convenablement dans leurs bureaux donnant sur la place Kléber de même les employés des maisons en question.

Plaintes des commerçants place Kléber, 12 juillet 1926, ADBR, 365 D 53.



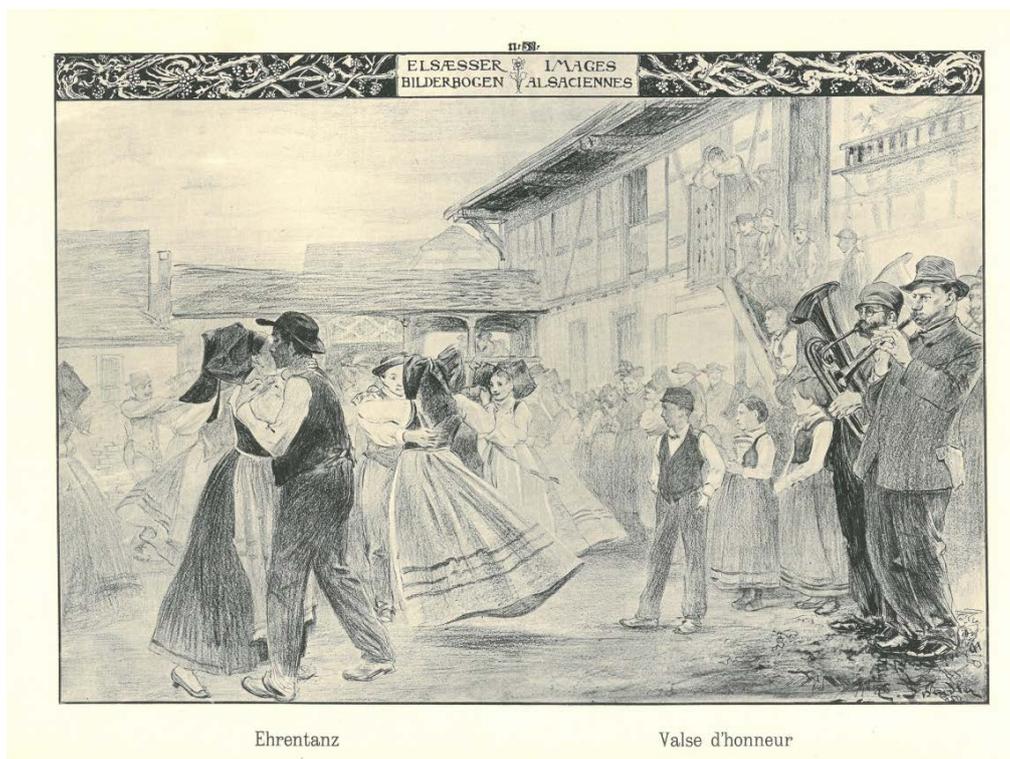
**Glockenweihe zu  
Neuweiler  
Am 1. Sonntag im Advent  
1924**

Der Krieg war meiner Schwester Tod  
Der Friede ist mein Leben  
Ach möchte doch Du guter Gott  
Es keinen Krieg mehr geben

**Bénédiction de cloches  
à Neuweiler  
Le premier dimanche de  
l'Avent 1924**

La guerre a tué ma sœur,  
La paix est ma vie.  
Ah mon Dieu, faites  
Qu'il n'y ait plus de guerre.

Bénédiction de cloches à Neuweiler, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent 1924, ADBR, 8 E 322.



Ehrentanz

Valse d'honneur

Charles Spindler, Valse d'honneur. Format : 32 x 44,5 cm. ADBR, 1 Fi 7/58

Bordruid  
U G 12

**Bronzeglockenabnahme**

Lfd. Nr. 13 - 14  
des Bestandsaufnahmebogens  
Falls beim Sammelager abgegeben,  
Lfd. Nr. des Lagerbuches: \_\_\_\_\_

37 166-20

**Vorläufige Empfangsbescheinigung**

für Kirchengemeinde Alteckendorf  
(Name des Ablieferers der Glocken)

Der Unterzeichnete bestätigt, im Auftrage der Reichsstelle für Metalle nachstehende Glocken abgenommen zu haben:

Lfd. Nr.	Glockenturm in	Ablieferer	Unterer Außendurchmesser jeder Glocke in cm
1	Alteckendorf (Altdorf)	Kirche	106

Diese Bescheinigung verliert 4 Wochen nach Ausstellung ihre Gültigkeit. An Stelle der vorläufigen Bescheinigung wird binnen 4 Wochen nach Ausstellung eine endgültige Empfangsbescheinigung der Reichsstelle für Metalle mit genauer Gewichtsangabe zu gestellt.

(Ort) Alteckendorf  
(Datum) 22. 11. 43

Arthur Pflieger  
Zimmermeister  
Hörst-Wiesel, A. 1637  
(Unterschrift)  
STRASSBURG-NEUDORF

Bordruid U G 12 Din A5 3 3000 (3fach) 1 Exemplar an den Glockenbesitzer, 1 Exemplar an die Kreisbandwerkerschaft, 1 Exemplar für die Akten des Unternehmers.

Avis de réquisition, Alteckendorf, 22 novembre 1943, ADBR, 444 D 273

13

Oberlauterbach, le 25 juin 1947

Monsieur le Délégué Départemental  
du Ministère de la Reconstruction & Urbain  
1 rue des Arquebusiers à STRASBOURG

Objet: Déclaration de  
dommages de guerre.

Monsieur le Délégué départemental,

Je soussigné Schmittheissler François, président  
de la fabrique d'église-catholique d'Oberlauterbach,  
agissant au nom de la paroisse d'Oberlauterbach,  
ai l'honneur de vous informer que lors de l'évacuation  
de septembre 1939 à octobre 1940, l'occupation de 1940 à  
1945, les opérations militaires de décembre 1944 à mars  
1945, la fabrique d'église d'Oberlauterbach a subi dans  
l'ensemble de l'église par suite de spoliation des  
occupants des pertes de son mobilier de service.

Je vous prie d'accepter la présente lettre comme  
déclaration de dommages.

Veuillez agréer, monsieur le délégué départemental,  
l'expression de mes sentiments distingués

Schmittheissler François

Encre le 16.6.47  
par comble de  
dommages

Monsieur le délégué départemental,

Je soussigné Schmittheissler François président de la fabrique d'église catholique d'Oberlauterbach, agissant au nom de la paroisse d'Oberlauterbach, ai l'honneur de vous informer que lors de l'occupation l'évacuation de septembre 1939 à octobre 1940, l'occupation de 1940 à 1945, les opérations militaires de décembre 1944 à mars 1945, la fabrique d'église d'Oberlauterbach a subi dans l'immeuble de l'église par suite de spoliation des occupants des pertes de son mobilier de service.

Je vous prie d'accepter la présente lettre comme déclaration de dommages.

Déclaration de dommages, Oberlauterbach, 25 juin 1947, ADBR, 444 D 277

# INFO+

**ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DU BAS-RHIN**



**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU BAS-RHIN**  
6 rue Philippe Dollinger / 67100 STRASBOURG  
Tél : **03 69 06 73 06**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN**  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
Place du Quartier Blanc / 67064 STRASBOURG cedex 9  
Tél : **03 88 76 67 67** / Fax : **03 88 76 67 97**

**[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)**